

lfle2892	Mémoire
2022	Wemone

30.00 crédits		Q1 et Q2
---------------	--	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange!

Langue d'enseignement	Français			
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve			
Préalables	Aucun.			
Thèmes abordés	Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de : • réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, • contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, • exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.			
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée. Le mémoire consiste en un travail de recherche : " spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; " méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; " intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».			
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le mémoire est supervisé par un promoteur. Si le sujet du mémoire le requiert, un co-promoteur peut être sollicité par le promoteur avec l'accord du président du jury. L'étudiant doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur. Le jury du mémoire est composé du promoteur et d'un autre lecteur, désigné par le jury de master. La note du promoteur et du lecteur prennent en considération : • l'atteinte de ses objectifs; • la capacité à réaliser - synthèse pertinente et bien documentée; • l'investissement personnel et la capacité à discuter les choix méthodologiques; • la cohérence du travail effectué; • la correction, la qualité et la pertinence de la formulation écrite. Dans sa note finale, le promoteur prend en compte également l'implication de l'étudiant et la régularité du travail fourni tout au long du master dans le cadre du mémoire (en particulier, la remise en temps et en heure et la qualité du dossier remis à l'issue du premier bloc annuel). Le lecteur du mémoire est chargé d'établir un rapport détaillé et écrit sur certains aspects formels du mémoire : • l'orthographe, • la langue (précision et propriété des termes, correction syntaxique); • la ponctuation; • la présentation du texte lui-même, de la bibliographie, des notes, des références, etc. Ce rapport peut amener le jury à revoir la note attribuée au mémoire selon des modalités définies dans la section 2 « Maitrise de la langue normée » du Vademecum mémoire ROM (https://myalfresco.uclouvain.be/alfresco/service/ucl/streamDownload/workspace/SpacesStore/18e60fbc-ab6c-426b-9786-b77206423b32/Vad%C3%A9m%C3%A9cum%20m%C3%A9moire%20ROM.pdf?a=true).			
Méthodes d'enseignement	L'étudiant est tenu de rencontrer son promoteur à deux reprises au moins durant le premier bloc annuel. Au plus tard le premier jour de la session finale de son premier bloc annuel, il envoie à son promoteur un dossier faisant la synthèse du travail réalisé au cours de l'année. Ce dossier comprendra au moins : un titre, une description de la problématique (une page), un plan, une bibliographie structurée.			

Contenu	Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :		
	 réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus. 		
	Un mémoire doit comporter environ quatre-vingt pages soit 200.000 signes (espaces compris; incluant bibliographie et notes, mais hors annexes) de rédaction personnelle et originale, espace nécessaire pour déployer une mise en forme d'une hypothèse de recherche, d'une démonstration ou d'un exposé argumenté et étayé par des citations, des références, des sources et une familiarité avec la bibliographie du sujet.		
	Il comporte une introduction, notamment méthodologique, un développement montrant l'analyse et la synthèse du propos, une conclusion et une bibliographie.		
Faculté ou entité en charge:	ELAL		

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère	FLE2M	30		•			